Midi Centre

LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité départemental de l'Aveyron
1, Boulevard Flaugergues
12 000 RODEZ

La Tour Raynalde
4, Boulevard d'Estourmel
12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 71 22

rodez@midi-centre.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

41, rue du Village
d'Entreprises - Bâtiment 8
31670 LABEGE

Tél : 05 61 19 03 60

toulouse@midi-centre.com

LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité départemental de l'Aveyron
1, Boulevard Flaugergues
12 000 RODEZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de l'Aveyron de la Ligue Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2. Principes et méthodes comptables - 2.1 Principes généraux – 2.1.3 Changements de méthode comptable » de l'annexe concernant les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DES INSTANCES DIRIGEANTES DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient aux instances dirigeantes de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elles estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux instances dirigeantes d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à RODEZ, le 2 avril 2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet de Conseils Associés MIDI-CENTRE
Claude SERIO, *Associé*

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par les instances dirigeantes de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 235.73	(12 090.52)	17 145.21	526.00
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels	29 235.73	(12 090.52)	17 145.21	526.00
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	52 700.00		52 700.00	50 000.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	51 200.00		51 200.00	50 000.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 500.00		1 500.00	
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	81 935.73	(12 090.52)	69 845.21	50 526.00
STOCKS et EN-COURS				
CRÉANCES	21 997.14		21 997.14	30 651.07
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	21 997.14		21 997.14	30 367.07
Charges constatées d'avance				284.00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	880 496.31		880 496.31	842 903.81
Instruments Financiers A Terme				
Disponibilités	880 496.31		880 496.31	842 903.81
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	902 493.45		902 493.45	873 554.88
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**984 429.18**	**(12 090.52)**	**972 338.66**	**924 080.88**
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	870 681.43	753 281.19
Réserves statutaires ou contractuelles	60 000.90	60 000.90
Réserves pour projet de l'entité	810 680.53	693 280.29
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	36 633.74	117 400.24
Situation nette (sous total)	907 315.17	870 681.43
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	907 315.17	870 681.43
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 393.00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	1 393.00	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
DETTES	63 630.49	53 399.45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 552.56	39 824.26
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	8 820.93	12 324.19
Dettes fiscales	5 257.00	1 251.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	63 630.49	53 399.45
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	972 338.66	924 080.88

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	18 696.00	18 016.00	680.00	3.77 %
Ventes de biens et services	30 035.17	28 135.15	1 900.02	6.75 %
Ventes de biens	120.00	100.00	20.00	20.00 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	29 915.17	28 035.15	1 880.02	6.71 %
. dont parrainages	1 781.68		1 781.68	
Concours publics et subventions d'exploitation	4 563.53	10 866.00	(6 302.47)	-58.00 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	472 259.81	419 465.15	52 794.66	12.59 %
Dons manuels	472 259.81	419 465.15	52 794.66	12.59 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	132 018.67	98 704.44	33 314.23	33.75 %
Reprises sur amort., dépr., prov.		2 011.00	(2 011.00)	
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	5.77	533.00	(527.23)	-98.92 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	657 578.95	577 730.74	79 848.21	13.82 %
Achats de marchandises	63.79	489.68	(425.89)	-86.97 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	285 646.57	131 905.59	153 740.98	
Aides financières	225 594.72	213 514.59	12 080.13	5.66 %
Impôts, taxes et versements assimilés	869.41	1 104.52	(235.11)	-21.29 %
Salaires et traitements	71 010.31	69 841.74	1 168.57	1.67 %
Cotisations sociales	19 586.25	21 860.53	(2 274.28)	-10.40 %
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 839.41	796.00	3 043.41	
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cé				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	33 183.31	27 310.97	5 872.34	21.50 %
CHARGES D'EXPLOITATION	639 793.77	466 823.62	172 970.15	37.05 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**17 785.18**	**110 907.12**	**(93 121.94)**	**-83.96 %**
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	24 103.56	7 643.12	16 460.44	
Reprises sur provisions, dépréciations				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits cessions de val. mob. de plcmnts et instru de tréso				
PRODUITS FINANCIERS	24 103.56	7 643.12	16 460.44	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Chrg net./cessions de val. mob de plcmnts et instru de tréso				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	**24 103.56**	**7 643.12**	**16 460.44**	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025 12 Mois	31/12/2024 12 Mois	VARIATION	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**41 888.74**	**118 550.24**	**(76 661.50)**	**-64.67 %**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	5 255.00	1 150.00	4 105.00	
TOTAL DES PRODUITS	**681 682.51**	**585 373.86**	**96 308.65**	**16.45 %**
TOTAL DES CHARGES	**645 048.77**	**467 973.62**	**177 075.15**	**37.84 %**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**36 633.74**	**117 400.24**	**(80 766.50)**	**-68.80 %**
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
NON AFFECTÉS				

LA LIGUE
CONTRE
LE CANCER

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 4

1.1 OBJET SOCIAL 4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES 4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE 5

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES 6

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX 6
2.1.1 Préambule 6
2.1.2 Cadre légal de référence 6
2.2 DÉROGATIONS 8
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux 8

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 9

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF 9
3.1.1 Principes généraux 9
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut) 9
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C » 9
3.1.3 État de l'actif immobilisé (brut) 10
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements 11
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières 11
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025 11
3.1.7 Stocks 12
3.1.8 Etat des échéances des créances 12
3.1.9 Tableaux des dépréciations 12
3.1.10 Disponibilités 13
3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan 13
3.1.12 Charges constatées d'avance 13
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF 14
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres 14
3.2.2 Fonds dédiés 15
3.2.3 Provisions pour risques et charges 16
3.2.3.1 Tableau de variation 16
3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés 16
3.2.4 Dettes 16
3.2.4.1 Etat des échéances 16
3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales 17
3.2.5 Charges à payer par postes du bilan 17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN 17

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 18

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 20
4.2.1 Produits liés à la générosité du public 20
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie 20
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers 20
4.2.1.3 Mécénat 20
4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public 20
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public 20
4.2.2.1 Parrainage des entreprises 20
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie 21
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public 21
4.2.3 Subventions et autres concours publics 21
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations 22
4.2.5 Utilisation des fonds dédiés 22
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 22
4.3.1 Modalités de répartition des charges 22

4.3.2 Missions sociales *23*
4.3.3 Frais de recherche de fonds *23*
4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public 23
4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources 23
4.3.4 Frais de fonctionnement *24*
4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations *24*
4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice *24*
4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD 24
4.4.1 Principes généraux *24*
4.4.2 Principes de valorisation *25*
4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD 26
4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 27
4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes *27*
4.6.2 Charges et produits exceptionnels *27*
4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) 28
4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER) *28*
4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public *30*
4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public *30*

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE 31

5.1 AUTRES INFORMATIONS 31
5.1.1 Informations relatives aux bénévoles *31*
5.1.2 Informations relatives au personnel salarié *32*
5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice *32*
5.1.4 Certification du nombre d'adhérents *32*

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organises étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche** :

  Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades** :

  Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage** :

  Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation** :

  Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le financement des missions sociales s'élève à 439 771 € sur l'exercice 2025 alors qu'il était de 317 745 € sur l'exercice 2024.

- Les legs comptabilisés en produits sur l'exercice s'élèvent à 120 495 € pour 2025 et ceux-ci s'élevaient à 71 373 € pour 2024.

Signature d'un bail de droit commun et déménagement du Comité Départemental (Aveyron) de la ligue Nationale contre le Cancer à partir du 1er janvier 2025 dans les locaux sis au 1 Boulevard Flaugergues et 2, 4, 6, 8, rue des Frères de Turenne – 12000 RODEZ.

Les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice sont les suivants :

- Néant

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changements de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de règlementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne

- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »

- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »

- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »

- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

A	B	C	D
Début Exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Fin exercice**
15 390	19 066	5 220	29 236
50 000	2 700		52 700
65 390	**21 766**	**5 220**	**81 936**

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	**0**	**0**
→ ...		
Immobilisations corporelles	**19 066**	**5 220**
→ Ordinateurs	2 167	
→ Photocopieur	5 185	
→ Véhicule	7 600	
→ Banque accueil	1 181	
→ Stores	2 933	
→ Photocopieur		5 220
Immobilisations financières	**2 700**	**0**
→ Parts sociales	1 200	
→ Caution loyer	1 500	
Total	**21 766**	**5 220**

3.1.3 État de l'actif immobilisé (brut)

Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
14 864	2 446	5 220	12 090
14 864	**2 446**	**5 220**	**12 090**

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de Bureau et publicitaire	de 3 à 5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	50 000	2 700		52 700
Total	**50 000**	**2 700**	**0**	**52 700**

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025

L'association ne possède aucun bien via ce biais de financement.

3.1.7 Stocks

L'association ne possède aucun stock.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	21 997	21 997	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	0	0	
Total	**21 997**	**21 997**	**0**

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières				
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires et Caisse	173 355	1 200
Livrets A et B et comptes épargne	157 141	1 786
Comptes à terme	550 000	21 113
Total	**880 496**	**24 099**

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Dons à recevoir		68
→ Divers produits à recevoir	18300	30 299
→ Legs à recevoir	960	
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	**19 260**	**30 367**

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Charges constatées d'avance d'exploitation	0	284
...		
...		
...		
...		
Total	**0**	**284**

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/12025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	60 001							60 001
→ Fonds de réserve missions sociales	693 280	117 400						810 680
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	117 400			36 634		117 400		38 634
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	0	0	0	0	0	0	0	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exerice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 *Tableau de variation*

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite		1 393		1 393
→				
Total	0	0	0	0

3.2.3.2 *Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés*

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul est réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Augmentation des salaires de 2% par an pour l'ensemble du personnel ;
- Taux de rotation retenu de 0% ;
- Le taux de charges sociales patronales retenu est de 45% pour l'ensemble du personnel ;
- Taux d'actualisation de 3.96% ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

Au 31/12/2025, la provision pour indemnités de départs à la retraite a été valorisée à 1 393 euros.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 *Etat des échéances*

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 553	49 553		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	14 078	14 078		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes		0		
Produits constatés d'avance		0		
Total	**63 631**	**63 631**	-	-

3.2.4.2 *Détail des dettes fiscales et sociales*

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	**6 529**	**2 427**
→ Impôt sur les sociétés	5 255	1 150
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 274	1 277
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	**7 549**	**11 148**
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 014	4 833
→ Caisse de retraite	874	1 633
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer	0	67
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	3 523	3 540
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 136	974
→ Prélèvement à la source	2	101
Total	**14 078**	**13 575**

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	**38 240**	**36 627**
→ FNP - Factures non parevenues	38 240	36 627
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	**0**	**0**
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	**0**	**0**
...		
Autres dettes :	**0**	**0**
...		
...		
Total	**38 240**	**36 627**

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020

012 - COMITÉ DE L'AVEYRON	Décembre 2025		Décembre 2024	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	457 680,28	454 968,60	332 413,97	332 413,97
1.1 Réalisées en France	*457 680,28*	*454 968,60*	*332 413,97*	*332 413,97*
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	*275 552,68*	*272 841,00*	*165 154,74*	*165 154,74*
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	*182 127,60*	*182 127,60*	*167 259,23*	*167 259,23*
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	71 607,84	71 577,84	69 429,81	69 429,81
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	*71 607,84*	*71 577,84*	*69 429,81*	*69 429,81*
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	109 112,65	105 473,35	64 979,84	53 580,84
3.1 Frais d'information et de communication	*953,50*	*953,50*	*747,80*	*747,80*
3.2 Frais de fonctionnement	*104 855,19*	*101 215,89*	*62 806,66*	*51 407,66*
3.3 Autres charges	*3 303,96*	*3 303,96*	*1 425,38*	*1 425,38*
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 392,00	1 393,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	5 255,00		1 150,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	645 048,77	633 412,79	467 973,62	455 424,62
EXCÉDENT OU DÉFICIT	36 633,74		117 000,25	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

012 - COMITÉ DE L'AVEYRON	Décembre 2025		Décembre 2024	
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-675 301,53	-675 301,53	-571 963,86	-571 963,86
1.1 Cotisations sans contrepartie	-18 696,00	-18 696,00	-18 016,00	-18 016,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-472 259,81	-472 259,81	-419 465,15	-419 465,15
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-184 345,72	-184 345,72	-134 482,71	-134 482,71
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 817,45		-533,00	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 781,68			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-30,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-5,77		-533,00	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-4 563,53		-10 866,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-2 011,00	-2 011,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-681 682,51	-675 301,53	-585 373,86	-573 974,86

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Dons des associations et autres	131 989	98 704
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	7 156	4 998
→ Ventes et autres refacturations	120	100
→ Activité de récupération	20 978	23 037
→ Produits financiers	24 103	7 643
Total	**184 346**	**134 482**

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 *Contributions financières sans contrepartie*

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 *Autres produits non liés à la générosité du public*

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services	1 817	533
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels → Loyers → Plus ou moins-values de cessions de ces actifs	0	0
Total	**1 817**	**533**

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	260		19 483	19 743
Assurance	31		1 711	1 742
Electricité et eau				
Téléphone			2 481	2 481
Affranchissement	16 027		2 799	18 826
Autres (à préciser)				0
Total	16 318	0	26 474	42 792

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	8 345	8 590
Actions d'information, de prévention et de dépistage	40 185	37 690
Actions de formation		
Actions de recherche	3 544	2 251
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	17 897	21 524
Frais de fonctionnement (dont communication)	20 626	21 648
Total	90 597	91 703

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	**2025**	**2024**
Actions pour les malades	107 850	102 692
Actions d'information, prévention,dépistage	48 270	51 308
Actions de formation	332	406
Actions de recherche	117 881	9 916
Actions autres	1 220	834
Total	**275 553**	**165 156**
Versement à d'autres organismes	**2025**	**2024**
Actions pour les malades	10 634	9 960
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	171 494	157 299
Actions autres		
Total	**182 128**	**167 259**

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	954	748
Frais de gestion	95 598	55 133
Cotisations statutaires	8 955	7 364
Impôts et taxes	302	310
Charges financières	858	629
Dotations aux amortissements	2 446	796
...		
Total	**109 113**	**64 980**

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et déprécations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	**0**	**0**

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié		
	Total	0	0

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Les contributions volontaires en nature ont seulement été valorisées dans l'annexe et n'ont pas été comptabilisées sur l'exercice 2025.

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger								
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources					
Achats de marchandises	64										64
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	161 588				47 293		76 766				285 647
Aides financières	43 467	182 128									225 595
Impôts, taxes et versement assimilés	451				116		302				869
Salaires et traitements	39 899				14 701		16 410				71 010
Charges sociales	12 175				3 196		4 215				19 586
Dotations aux amortissements et dépréciations							2 446				2 446
Dotations aux provisions							1 393				1 393
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	17 909				6 301		8 973				33 183
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									5 255		5 255
TOTAL	275 553	182 128	0	0	71 608	0	110 506	0	5 255	0	645 048

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 200
Total	**7 200**

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2025
Produits exceptionnels	
→ ... → ... → ... → ...	
Total	**0**
Charges exceptionnelles	
→ ... → ... → ... → ... → ... → ... → ...	
Total	**0**

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Détails	012 - COMITÉ DE L'AVEYRON	EMPLOIS	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Decembre 2025	23/03/2026 - 09:38	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES			457 690,29	454 968,60	332 413,97	332 413,97
1.1 Réalisées en France			457 690,29	454 968,60	332 413,97	332 413,97
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme			275 552,68	272 841,00	149 754,74	149 754,74
Actions en direction des malades, des proches et actes de santé			107 850,45	107 850,45	102 692,20	102 692,20
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			48 209,67	45 557,99	51 307,67	51 307,67
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			331,65	331,65	405,72	405,72
Actions de société et politique de santé			1 259,96	1 259,96	833,56	833,56
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			117 900,95	117 900,95	9 915,64	9 915,64
Actions de notion subventions administration d'établissement						
Autres actions						
1.1.2 Versements d'autres organismes agissant en France			182 137,60	182 127,60	167 259,23	167 259,23
Actions en direction des malades, des proches et actes de santé			10 634,00	10 634,00	9 960,00	9 960,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			171 493,60	171 493,60	157 299,23	157 299,23
Programmes nationaux			171 493,60	171 493,60	157 299,23	157 299,23
Programmes régionaux et départementaux						
Mission revenement legs						
Autres actions						
Actions de société et politique de santé						
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			71 607,84	71 577,84	69 429,83	69 429,83
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			71 607,84	71 577,84	69 429,83	69 429,83
Frais d'appel de dons			53 259,08	53 229,08	55 399,71	55 399,71
Frais d'appel des legs						
Frais de traitements des dons			8 366,36	8 366,36	8 966,61	8 966,61
Frais de traitements des legs			2 200,00	2 200,00		
Frais de campagne pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et loteries			7 678,25	7 678,25	4 030,51	4 030,51
Activités de récuperations			104,14	104,14	1 032,98	1 032,98
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours est-parrainage entp Aides aux Malades						
Concours est-parrainage entp Info, Prév, Dép						
Concours est-parrainage entp Formation						
Concours est-parrainage entp Recherche						
Frais de recherche partenariat						
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT			109 112,65	105 475,35	64 478,84	59 580,84
3.1 Frais d'information et de communication			953,50	953,50	747,83	747,83
Frais d'information et de communication externe			953,50	953,50	747,83	747,83
Frais d'information et de communication interne						
3.2 Frais de fonctionnement			104 855,29	101 221,89	62 809,66	57 407,66
Frais de gestion			95 908,15	91 968,95	55 112,71	43 714,71
Information administrative						
Impôts et taxes			302,37	302,37	309,05	309,05
Cotisation statutaire 10%			8 954,67	8 954,57	7 364,30	7 364,30
3.3 Autres charges			3 303,94	3 303,94	1 425,38	1 425,38
Charges financières			857,55	857,55	629,38	629,38
Dotations aux amortissements			2 446,41	2 446,41	796,00	796,00
Charges exceptionnelles						
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 892,00	2 892,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			2 255,00		2 180,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
TOTAL CHARGES			645 048,77	633 412,79	467 973,62	455 424,62
EXCÉDENT OU DÉFICIT			34 855,74		12 [illegible]	

9 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL					

Détails	012 - COMITÉ DE L'AVEYRON	RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Décembre 2025	13/01/2026 - 09:50	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-675 301,55	-675 301,55	-571 963,86	-571 963,86
1.1 Cotisations sans contrepartie			-18 696,00	-18 696,00	-18 016,00	-18 016,00
Cotisations			-18 696,00	-18 696,00	-18 016,00	-18 016,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-472 259,81	-472 259,81	-419 465,15	-419 465,15
Dons manuels non affectés			-457 435,47	-457 435,47	-419 465,15	-419 465,15
Dons manuels affectés			-14 824,34	-14 824,34		
Legs, donations et assurances-vie non affectés						
Legs et autres libéralités affectés						
Mécénat						
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			134 345,72	134 345,72	134 482,71	134 482,71
Manifestations			-7 155,88	-7 155,88	-4 998,57	-4 998,57
Ventes (dont abonnement à vivre)			-120,00	-120,00	-100,00	-100,00
Prestations et autres ventes						
Activités de récupération			-20 977,69	-20 977,69	-21 037,02	-21 037,02
Charges et produits exceptionnels						
Droits d'auteurs						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)						
Autres produits affectés						
Produits financiers			-24 103,56	-24 103,56	-7 643,12	-7 643,12
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			131 088,67	131 088,67	98 704,44	98 704,44
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-1 817,48		-533,00	
2.1 Cotisations avec contrepartie						
Cotisations						
2.2 Parrainage des entreprises			-1 781,68			
Parrainage et recherche partenariat			-1 781,68			
2.3 Contribution financières sans contrepartie			-35,03			
Contributions financières reçues			10,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			-1,77		-533,00	
Autres prod d'activités annexes et divers			-1,77		-533,00	
Transfert de charges						
Produits exceptionnels						
Ventes et Prestations (Comités)						
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			-4 563,53		-10 866,00	
État						
SIMCA						
Collectivités locales			2 288,53		-10 866,00	
Autres organismes						
Autres subventions affectées aux missions sociales			-2 275,00			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					-2 011,00	-2 011,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						
TOTAL			-681 682,51	-675 301,55	-583 373,86	-579 974,86

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009	Projecteur	1 992			1 992	0	0
2016	Arche pub.	2 347			2 347	0	0
2020	Ordinateur PC	1 229			1 229	0	0
2022	Ordinateur	815			815	67	67
	Ordinateur	1 573			1 573	459	459
2025	Stores Roul	2 933			2 933	174	174
	Captur Renau	7 600			7 600	945	945
	Ordinateur	1 006			1 006	220	220
	Ordinateur	1 161			1 161	172	172
	Photocopieur	5 184			5 184	197	197
	Banque accuei	1 181			1 181	213	213
	Total	**27 021**	**0**	**0**	**27 021**	**2 447**	**2 447**

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	22	3 371		60 071
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	1	35		624
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	7	552		9 837
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	30	3 958	2	70 532

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)
(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	4 300	2
Total	2	4 300	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	5 618
	Total	5 618

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2337 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2024	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 390.11	(14 864.11)	526.00	1 322.00
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	15 390.11	(14 864.11)	526.00	1 322.00
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	50 000.00		50 000.00	50 000.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	50 000.00		50 000.00	50 000.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	65 390.11	(14 864.11)	50 526.00	51 322.00
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	30 367.07		30 367.07	23 737.96
Créances clients, usagers et comptes rattachés				986.52
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	30 367.07		30 367.07	22 751.44
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	842 903.81		842 903.81	726 444.14
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	842 903.81		842 903.81	726 444.14
Charges constatées d'avance	284.00		284.00	458.86
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	873 554.88		873 554.88	750 640.96
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	938 944.99	(14 864.11)	924 080.88	801 962.96
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2024	Exercice au 31/12/2023
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	753 281.19	486 380.37
Réserves statutaires ou contractuelles	60 000.90	60 000.90
Réserves pour projet de l'entité	693 280.29	426 379.47
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	117 400.24	266 900.82
Situation nette (sous total)	870 681.43	753 281.19
Fonds propres consomptibles		
Fonds propres consomptibles		
Fonds associatifs résultat /controle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	870 681.43	753 281.19
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		2 011.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		2 011.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	53 399.45	46 670.77
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 824.26	37 063.38
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	12 324.19	9 288.39
Dettes fiscales	1 251.00	319.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	53 399.45	46 670.77
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	924 080.88	801 962.96

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024 12 Mois	31/12/2023 12 Mois	VARIATION	%
Cotisations	18 016.00	18 776.00	(760.00)	-4.05 %
Ventes de biens et services	28 135.15	30 245.11	(2 109.96)	-6.98 %
Ventes de biens	100.00	120.00	(20.00)	-16.67 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	28 035.15	30 125.11	(2 089.96)	-6.94 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	10 866.00	8 216.00	2 650.00	32.25 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	419 465.15	349 818.67	69 646.48	19.91 %
Dons manuels	419 465.15	349 818.67	69 646.48	19.91 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	98 704.44	347 663.69	(248 959.25)	-71.61 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	2 011.00		2 011.00	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	533.00		533.00	
PRODUITS D'EXPLOITATION	577 730.74	754 719.47	(176 988.73)	-23.45 %
Achats de marchandises	489.68	109.48	380.20	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	131 905.59	121 249.62	10 655.97	8.79 %
Aides financières	213 514.59	272 206.62	(58 692.03)	-21.56 %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 104.52	1 269.66	(165.14)	-13.01 %
Salaires et traitements	69 841.74	57 738.79	12 102.95	20.96 %
Charges sociales	21 860.53	15 083.41	6 777.12	44.93 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	796.00	1 573.22	(777.22)	-49.40 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	27 310.97	21 903.84	5 407.13	24.69 %
CHARGES D'EXPLOITATION	466 823.62	491 134.64	(24 311.02)	-4.95 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**110 907.12**	**263 584.83**	**(152 677.71)**	**-57.92 %**
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	7 643.12	3 523.99	4 119.13	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	7 643.12	3 523.99	4 119.13	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	**7 643.12**	**3 523.99**	**4 119.13**	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024 12 Mois	31/12/2023 12 Mois	VARIATION	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**118 550.24**	**267 108.82**	**(148 558.58)**	**-55.62 %**
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 150.00	208.00	942.00	
TOTAL DES PRODUITS	**585 373.86**	**758 243.46**	**(172 869.60)**	**-22.80 %**
TOTAL DES CHARGES	**467 973.62**	**491 342.64**	**(23 369.02)**	**-4.76 %**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**117 400.24**	**266 900.82**	**(149 500.58)**	**-56.01 %**
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
NON AFFECTÉS				